



Déclaration du médecin			
Nom de famille du (de la) patient(e) :			
Prénom du (de la) patient(e) :			
Date de naissance : Nº tél	eléphone :		
À compléter s'il y a eu amputation			
1- Veuillez joindre les résultats de tests ainsi qu'une copie des notes rédigées dans votre cabinet et des rapports de consultation.			
Diagnostic	Date du diagnostic jour / mois / année		
Date de l'accident (s'il y a lieu)	Date de l'amputation jour / mois / année		
2- Précisez l'endroit exact de l'amputation et indiquez-le sur le schéma illustré ci-bas.			
3- Donnez la date des premiers soins prodigués à ce (cette) patient(e). jour / mois / année			
4- Donnez la nature des soins prodigués à ce (cette) patient(e)			
Veuillez indiquer le site de l'amputation			
Perte de membre			
	Date Date		
Bras droit	jour / mois / année		
	Date jour / mois / année		
Jambre droite	C		
Jamba gayda	Date jour / mois / année		
Jambe gauche			
Bras gauche	Date jour / mois / année		
Main droite (vue dorsale) Pied droit			

À compléter s'il y a eu perte d	'usage	
5- Perte de l'usage totale ou définitive, veu	uillez cocher les cases appropriées.	
Main Oui Non Ja	ambe	aplégie 🔲 Oui 🔲 Non
Bras Oui Non P	araplégique 🗆 Oui 🗆 Non	
Pied Oui Non H	émiplégie Oui Non	
6- Perte de l'usage totale ou définitive, ve	uillez cocher les cases appropriées	
Parole Oui Non	amer countries cases appropriess.	
Vue Qui Non	Oeil droit	
Ouïe Oui Non		l d'une condition congénital ? 🔲 Oui 🔲 Non
réadaptation ? Oui Non Si oui, précisez	à l'affection ou à l'accident susmentionné?	r le recours à un appareil ou à un programme de ☐ Oui ☐ Non
— À compléter s'il y a eu perte d 9- Perte de la vue	'usage de la vue (S.V.P. joindre le ra	pport de l'ophtalmologiste)
L'accident a-t-il entraîné une perte totale de la vision?	À votre avis, la vision peut-elle être améliorée ?	Veuillez indiquer quelle était l'acuité visuelle de l'assuré avant l'accident :
Dans l'affirmative, la perte touche-t-elle :	Dans l'affirmative, indiquez de quelle fa	ıçon : Oeil droit
Les deux yeux	Par un traitement	Oeil gauche
☐ L'œil droit uniquement☐ L'œil gauche uniquement	☐ Par une opération☐ Par le port de verres	(Échelle de Snellen)
Date de la perte de la vision :	Cette perte est-elle définitive ?	Veuillez indiquer quelle est l'acuité visuelle actuelle de l'assuré :
Date de la perte de la vision .	□ Oui □ Non	Oeil droit
jour / mois / année		Oeil gauche(Échelle de Snellen)
— À compléter s'il y a eu perte d	'usage de l'ouïe (S.V.P. joindre les ré	sultats de l'audiogramme) —————
10- Y a-t-il eu perte de l'ouïe? d'u Perte auditive : limite en basse fréquer limite en haute fréquer Fréquence utilisée à l'audiogramme (p 11- Cette perte est-elle considérée comme 12- Cette perte est-elle définitive? Ou	our le calcul des moyennes) : he totale ?	rtz uis quelle date jour / mois / année
Le	20	M.D.
	Nom en lettres moulées	
Signature	 Adresse	No Tél.
Signature	/ MICOSC	INO ICI.

Humania Assurance Inc., 1555, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z6 Sans frais : 1 877 987-3076 | Télécopieur : 1 877 660-2519 | Courriel : prestations@humania.ca